

Camille, Valérie,

Tout d'abord, je tenais à vous remercier pour l'intérêt que vous manifestez en faveur de la démarche d'Écologie Industrielle Territoriale que nous portons sur la zone industrialo-portuaire de Gennevilliers depuis trois ans et du soutien que vous lui avez apportée.

Pour résumer notre position, voici quelques éléments que nous avons évoqués ensemble et que vous connaissez très bien maintenant.

La CPSA a été lauréate de l'AMI EIT 2022 lancé par l'ADEME et la Région IdF pour la zone d'activité circonscrite au port de Gennevilliers.

Durant ces trois ans, nous avons réussi à :

- installer une gouvernance partagée (à laquelle l'EPT BNS participe),
- initier et sensibiliser nos adhérents et partenaires à la démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (peut-être la branche de l'économie circulaire la plus difficile à appréhender par la théorie),
- mobiliser un grand nombre d'acteurs économiques, associatifs et institutionnels autour de cette démarche,
- mettre en place des outils de communication et de partage,
- organiser plusieurs événements d'informations, de gouvernance et de détection de synergies,
- mettre en place les premières synergies.

Nous avons rencontré trois freins majeurs :

- le manque de trésorerie de notre association, malgré la promesse de remboursement des frais avancés par les financeurs de l'AMI, ce frein nous a par exemple privé de l'appui de cabinet d'étude et d'audit ;
- le manque d'autonomie des acteurs économiques de la zone industrielle, souvent des directeurs d'exploitation et de production, très peu de chefs d'entreprises ;
- les contraintes réglementaires d'un foncier exclusivement soumis au droit du Domaine Public, limitant les initiatives des amodiataires aux clauses de leurs conventions d'occupation.

A contrario, nous avons constaté l'appétence et l'aisance des initiatives venant des acteurs économiques situés hors de la zone dédiée. De plus, l'étude des flux financée par la MGP dans le cadre de cet AMI, a prouvé que la limitation de notre zone n'était qu'administrative (lié au foncier) et non économique et urbanistique. Le tissu industriel limitrophe au port de Gennevilliers est riche et dense, la frontière est économiquement inexiste et parfaitement poreuse, les échanges ne devraient pas être ignorés.

Vous avez manifesté le projet de mettre en place une démarche d'EIT sur l'ensemble du territoire Boucle Nord de Seine à partir de 2026 (étude lancée en 2025). Calendrier opportun puisque le financement de la nôtre prend fin avec l'année 2025. Tous les retours d'expériences convergent sur le constat que ce type de démarche est long à mettre en place et nombre d'entre elles ne parvient pas à maturité, souvent suite à l'essoufflement des initiateurs (mobilités professionnelles des personnels, tarissement des financements, lassitude dans l'attente de résultats concrets, etc.).

Forts de ces constats, il nous est donc paru important que la démarche d'EIT que nous avons portée et celle que vous souhaitez lancer en 2026 ne doivent pas être des démarches isolées et successives. Il sera bien plus profitable à tous les acteurs économiques du territoire que vous puissiez vous appuyer sur notre expérience, nos acquis et notre réseaux pour prolonger et déployer cette démarche à tout Boucle Nord de Seine.

Notre collaboration permettra une extension la démarche d'EIT dans le temps et dans l'espace.

Il va sans dire que l'EPT deviendra le porteur principal de la démarche, la CPSA pourra conserver ou partager l'opérationnel et de sa coordination, mais je me permettrai d'ajouter (ou de conseiller) que la gouvernance d'une telle démarche soit encore partagée avec les acteurs locaux décisionnaires.

Nous sommes donc disposés à échanger avec vous dès à présent sur cette transition / extension : objectifs, budget, calendrier, gouvernance, maîtrise d'oeuvre.

En lien avec cette démarche d'économie circulaire, nous pourrons également collaborer sur les programmes de décarbonation de l'industrie et des transports, notamment sur les programmes ACT de l'ADEME, le déploiement du solaire, la transition énergétique (mobilité),...